LATITUDE IMMO
EURL au capital de 8 000 € - RCS Quimper 493 255 319
Siège social : 3 avenue de la gare – 29900 CONCARNEAU
Tél : 02.98.50.31.91 - E-mail : concarneau@laforet.com

Barème à compter du 1 avril 2022

Ventes :

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
inférieur à 60 000 €	4 166,66 €	5 000 €
De 60 000 à 74 999 €	5 000,00 €	6 000 €
De 75 000 à 89 999 €	5 833,33 €	7 000 €
De 90 000 à 104 999 €	6 250,00 €	7 500 €
De 105 000 à 114 999 €	6 666,,66 €	8 000 €
De 115 000 à 124 999 €	7 083,33 €	8 500 €
De 125 000 à 134 999 €	7 500,00 €	9 000 €
De 135 000 à 149 999 €	7 916,66 €	9 500 €
De 150 000 à 164 999 €	5,00 %	6,0 %
De 165 000 à 249 999 €	4,58 %	5,5 %
De 250 000 à 349 999 €	4,17 %	5,0 %
De 350 000 à 499 999 €	3,75 %	4,5 %
De 500 000 à 999 999 €	3,33 %	4,0 %
supérieur à 1 000 000 €	2,92 %	3,5 %

Honoraires de rédaction d'actes :
1000,00 € TTC, soit 833,33 € HT

Les honoraires sont à la **charge de l'acquéreur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention est faite dans l'annonce.
Cas particulier :

- Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat : les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Locations

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

A la charge du locataire :

- **1 mois de loyer hors charge dans la limite du barème de la loi ALUR, à savoir :**
  - Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC /m² de surface habitable ; Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² de surface habitable

A la charge du bailleur :

- **1 mois de loyer hors charge :** Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail
- **1% du loyer annuel hors charge** : Entremise - négociation

Honoraires pour les autres baux (professionnels et commerciaux) :
20% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur.

Honoraires d'état des lieux de sortie :
3 € TTC /m² de la surface à la charge du bailleur

Gestion locative :

6.00 % HT des sommes encaissées soit 7.2 % TTC à la charge du bailleur